



Les citoyennes et citoyens de Grangettes
sont convoqués en assemblée communale le

LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025 À 20H00 À L'ABRI PC

TRACTANDA

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée communale du 5 mai 2025.
(Publié sur le site internet www.grangettes-pres-romont.ch et disponible au secrétariat communal dix jours avant l'assemblée, il ne sera pas lu)
2. Règlement relatif à la distribution de l'eau potable
 - 2.1. Explications
 - 2.2. Préavis de la commission financière
 - 2.3. Approbation
3. Règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux
 - 3.1. Explications
 - 3.2. Préavis de la commission financière
 - 3.3. Approbation
4. Budget 2026
 - 4.1. Budget de fonctionnement
 - 4.1.1. Rapport de la commission financière – approbation
 - 4.2. Budget des investissements
 - 4.2.1. Rapport de la commission financière – approbation
5. Modification des statuts des Secours Sud Fribourgeois – approbation
6. Nouveaux statuts de l'Association du Bassin Versant de la Glâne et de la Neirigue – approbation
7. Conseil des parents – Informations
8. Divers

Les documents relatifs aux points soumis à l'assemblée communale peuvent être consultés auprès de l'Administration communale, durant les heures d'ouvertures, dix jours avant l'assemblée communale.